RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 0D2CDC0E-7C8B-469F-ABD2-9F2D55477242

ORCOM CFGS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 869 855 euros
Siège social : ZA de Ranfaing 88200 ST NABORD
RCS ÉPINAL 433 388 790

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 30 juin,

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Michel MARTIN, demeurant [redacted]

Gérant de la Société **ORCOM CFGS**, société à responsabilité limitée au capital de 1 869 855 euros, divisé en 11 150 parts sociales, rappelle qu'aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 juin 2025, la collectivité des associés a pris acte du projet de Monsieur Jean-Marc LEMOINE de céder la pleine propriété d'UNE (1) part sociale lui appartenant dans la Société à la Société ORCOM, déjà associée de la Société.

Ladite collectivité a décidé sous réserve de la réalisation de cette cession, que l'article 7 des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social.

Suivant acte sous signature privée en date à SAINT-NABORD du 30 juin 2025 Monsieur Jean-Marc LEMOINE a cédé à la Société ORCOM, la pleine propriété d'UNE (1) part sociale d'un montant nominal de 167,70 euros lui appartenant dans la Société ;

Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 30 juin 2025 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, il constate que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date prévue, 30 juin 2025, jour du dépôt de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

[redacted]